



PARLEMENT FEDERAL BELGE

Bruxelles, le 22/12/2010.

Madame la Présidente,

Chère Collègue,

Nous avons le plaisir de vous inviter à la Conférence des Présidents des Parlements de l'Union européenne qui se déroulera à Bruxelles, les lundi 4 et mardi 5 avril 2011, à la Chambre des représentants.

Notre Conférence sera en premier lieu consacrée à la mise en œuvre des Conclusions de la Conférence des Présidents de Stockholm (14 – 15/5/2010) et, plus particulièrement, à la définition d'un mécanisme de suivi parlementaire de la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union européenne, y compris la politique de défense et de sécurité commune, afin d'aboutir à un accord en la matière. La présidence belge prépare actuellement un avant-projet relatif à ce mécanisme qui vous sera transmis fin janvier 2011. Nous souhaiterions pouvoir recevoir vos observations sur ce texte pour le 21 février 2011.

Un autre point concerne les modalités de contrôle des activités d'Europol par le Parlement européen et les parlements nationaux. Etant donné que la Commission européenne vient de publier sa Communication COM(2010) 776, nous pourrions échanger nos vues quant à la formulation de propositions concrètes en la matière.

Nous souhaiterions aussi mettre les relations entre les médias, les Parlements et l'opinion publique à l'ordre du jour et ceci à la lumière des derniers développements technologiques relatifs aux sites internet.

Par ailleurs, nous proposons d'inscrire à notre ordre du jour deux autres thèmes dont nous estimons qu'ils méritent notre attention, eu égard aux réunions parlementaires dans le cadre de la présidence belge et à la dynamique des politiques de l'UE.

Tout d'abord, le contrôle parlementaire des services de renseignements. Dans ce cadre, nous vous présenterons un projet de banque de données (site internet) dont l'objectif est un échange d'informations entre les commissions parlementaires de contrôle concernées.

Enfin, à la demande du Président de l'Assemblée nationale française, M. Bernard Accoyer, nous pourrions examiner la proposition de prévoir une réunion interparlementaire annuelle, réunissant les présidents des commissions chargées du budget des parlements nationaux et les présidents des commissions concernées du Parlement européen afin de débattre de la coordination de la politique budgétaire des États membres dans le cadre du semestre européen.

Vous trouverez en annexe, un projet d'ordre du jour, ainsi que des informations pratiques.

Un programme définitif vous sera adressé après la réunion des Secrétaires généraux qui se déroulera le 17 janvier 2011, en préparation de notre conférence.

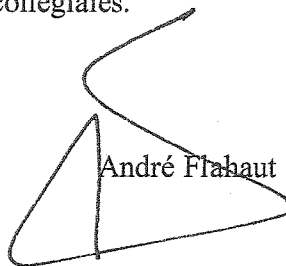
En nous réjouissant vivement de vous accueillir à Bruxelles lors de cette conférence, nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de nos salutations collégiales.

Danny Pieters

A long, horizontal, slightly wavy signature line.

Président du Sénat

André Flahaut

A stylized signature consisting of a large loop on the left and a horizontal line extending to the right.

Président de la Chambre des représentants